

SERIMEDIS EN CHIFFRES

32 000 photos

2 200 séquences vidéo

+ de 2 600 utilisateurs référencés



Serimedis



la banque d'images
en ligne de l'Inserm

www.serimedis.inserm.fr

www.serimedis.inserm.fr

Service audiovisuel

Claire LISSALDE, responsable - Christine CHAUDAUDRA, Éric DEHAUSSE

Inserm, département Information scientifique et communication | audiovisuel@inserm.fr

Tél. 01 44 23 63 09

Comment gérer l'archivage et la diffusion de vos images scientifiques ?

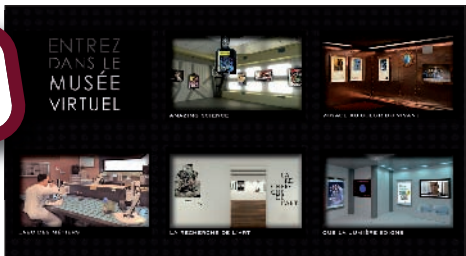
Vous travaillez à l'Inserm et, dans ce cadre, vous produisez des images. Vous trouverez ci-dessous les informations qui permettent de mieux comprendre le fonctionnement du service audiovisuel de l'Inserm.

Serimedis, la banque d'images de l'Inserm

Le service audiovisuel de l'Inserm gère Serimedis et assure la diffusion des images scientifiques en interne comme en externe.


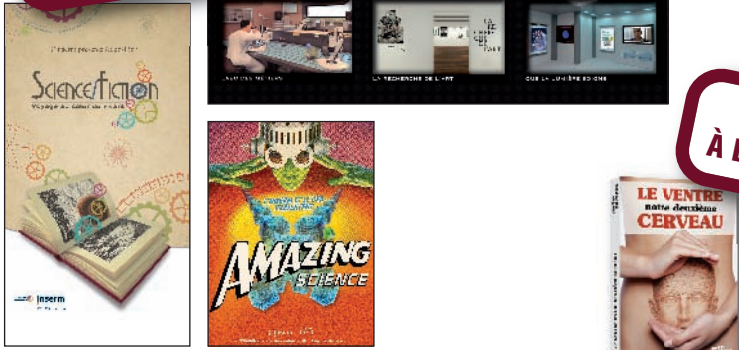
En association avec les services des archives et de l'information scientifique et technique, il verse systématiquement chaque année la base de données images au Centre informatique national de l'enseignement supérieur (CINES) pour garantir un archivage pérenne de vos photos et séquences vidéo, en tant que données de la recherche.

VOS PHOTOS S'EXPOSENT



www.musee.inserm.fr

VU À LA TÉLÉ



Planète corps

Grâce aux images classées dans Serimedis (serveur d'images médicales et scientifiques), le service audiovisuel/Disc Inserm a produit les expositions **Science/Fiction : voyage au cœur du vivant** et **Amazing science**. Elles continuent de circuler en France et à l'étranger. Retrouvez-les dans le **Musée virtuel** de l'Inserm.

Le ventre, notre deuxième cerveau

Lorsque les photos ou séquences sont utilisées dans des films coproduits pour Arte, par exemple, le service audiovisuel veille à valoriser cet apport et vérifie les mentions aux génériques.

Serimedis et vous

En tant que gestionnaire des images Inserm, le **service audiovisuel peut donc se charger de répondre aux demandes de diffusion concernant vos images**. Ainsi, il peut, en votre nom, gérer la logistique et s'assurer du respect des droits associés aux images. Autant de temps gagné pour vous. Vous pouvez à tout moment disposer des photos et vidéos déposées sur Serimedis pour vos besoins en communication.

Quels droits pour quelles utilisations ?

● Droit d'auteur

Les auteurs de l'image en détiennent les **droits moraux**. Ceux-ci sont **perpétuels, inaliénables et imprescriptibles**.

Au titre du respect du droit d'auteur, le service audiovisuel assure un contrôle des **mentions obligatoires** qui doivent toujours comporter l'appartenance à l'organisme : © Inserm, suivi du nom du photographe/auteur de la photo.

● Droit de reproduction

Les images proposées sur Serimedis ne sont en aucun cas « libres de droits ». Toute utilisation est soumise à une demande d'**autorisation de reproduction** adressée au service audiovisuel.

Si la reproduction concerne une publication de valorisation de l'Inserm ou d'un autre organisme de recherche (CNRS, IRD...), ce qui est majoritairement le cas, elle est accordée à titre gratuit. Il en va de même pour une utilisation dans un but pédagogique non commercial.

En revanche, si la reproduction s'effectue pour une publication ne concernant pas au premier chef l'Inserm ou ses partenaires Aviesan et/ou qui revêt un caractère commercial (édition de manuels scolaires...), elle est soumise à tarification.

● Respect du contenu

Lorsqu'elles sont transmises, les images sont toujours accompagnées de la légende rédigée à partir des informations fournies par l'auteur de la photo. Le service audiovisuel contrôle scrupuleusement que les **mentions obligatoires** (copyright et nom du photographe) sont bien indiquées.

Lorsque vos photos sont reproduites pour un usage externe à l'Inserm, une copie du justificatif de l'utilisation vous est adressée. **Vous avez ainsi connaissance de l'utilisation de vos images**.

Comment procéder pour diffuser vos images ?



Quels documents choisir ?

- Sélectionnez les images, photos ou films, qui vous paraissent les **plus représentatifs de vos travaux**
- Indiquez le **nom** du ou des auteurs et quelques lignes de **légende** pour chaque photo ou pour un lot. Les légendes doivent être précises mais compréhensibles : nos utilisateurs ne sont pas tous chercheurs et ont besoin de légendes vulgarisées. Vous pouvez également les compléter par le **thème de vos recherches** afin de les rendre plus accessibles
- Si possible, indiquez-nous la **date de prise de vue** ainsi que la **technique d'acquisition**
- Les fichiers peuvent figurer avec un **double copyright**.

Échanges avec le service audiovisuel

Le service audiovisuel prendra connaissances des images déposées et reviendra vers vous pour affiner l'adéquation entre la pertinence scientifique et la demande en communication. Une fois les images retenues et mises en ligne, vous en serez avertis. Vous pourrez signaler les éventuelles modifications à opérer.

Quels critères de qualité pour les fichiers numériques ?

● Photos

Envoyez le fichier source, si possible non compressé, en .tif ou .jpg. Le classique format 1024 x 1024, qui permet d'être édité sur ½ page nous convient. Cependant, n'hésitez pas à fournir une taille supérieure de 2000 x 3000 pixels et une résolution de 200 ou 300 DPI : ces fichiers plus grands pourront servir à réaliser des expositions.

● Vidéos/séquences animées

Privilégiez des formats communs : **.mov**, **H264**, **.avi** dans la meilleure taille. Envoyez les vidéos ou séquences **via wetransfer.com** ou équivalent.